

Mairie de Cléguérec Mercredi 19 janvier 2022 à 19h00
Réunion de la commission Culture, Patrimoine, Tourisme

Marc Ropers	Maire	présent
Christine Teffo	Adjointe au maire en charge de la commission Culture, Animation, Patrimoine, Tourisme	présente
Carine Henry	Conseillère déléguée Tourisme et Patrimoine	présente
Martine Auffret	Conseillère déléguée à l'Environnement	présente
Tréfin Lefebvre	Conseillère municipale	excusée
Noyale Lefebvre	Conseillère municipale	présente
Éric Buhr	Conseiller municipal	excusé
Nicole Brunon	Conseillère municipale	présente
Thierry Lamouric	Conseiller municipal	excusé

PATRIMOINE

- **1) Point sur le recensement du patrimoine bâti**

A l'heure actuelle, **1372 fiches** ont été renseignées.

160 fiches ont été réalisées par Christine TEFFO et André LE DENMAT entre 2016 et 2018.

Plus de 1200 fiches ont été réalisées en 2021 par Marion CHRISTIEN.

Le travail de validation revient ensuite à Claire TARTAMELLA, responsable du service patrimoine à Pontivy Communauté et animatrice du patrimoine du Pays d' Art et d'Histoire des Rohan, et de la mise en ligne sur le site de la Région.

Dans un 2ème temps, les services du Patrimoine de Pontivy Communauté avec l'accompagnement scientifique et technique de la Région, effectueront des visites sur le terrain et la réalisation d'études plus précises pour un certain nombre d'éléments.

- Claire TARTAMELLA nous a transmis les premiers éléments d'analyse des fiches (*en pièce jointe*)
Ils soulignent des caractéristiques et spécificités sur la commune intéressantes, qui pourront faire l'objet d'animations et de visites commentées auprès du public.

Ainsi, dans le cadre du label du Pays d'Art et d'Histoire, le service Patrimoine de Pontivy Communauté, il est prévu

- **une conférence le vendredi 1er avril** en soirée autour des caractéristiques du bâti à Cléguérec
- **3 visites commentées sur le terrain** sont programmées les **samedis 2 avril, 7 mai et 4 juin**
- des interventions en milieu scolaire prévues plutôt en 2022/2023

- **2) Autres informations**

Ce recensement va permettre également aux agents administratifs et élus en charge des dossiers d'urbanisme la consultation en ligne des fiches sur le site dédié de la région Bretagne.

Il sera possible de consulter également les éléments patrimoniaux ayant fait l'objet d'un dossier d'études sur le site <http://patrimoine.bzh/> et d'avoir accès à la photothèque du Pays des Rohan sur <http://phototheque-patrimoine.bretagne.bzh/>

- **2) Travaux, demandes de subventions pour les édifices religieux**

La mairie instruit les dossiers de demandes d'aides à la restauration du patrimoine auprès de Pontivy Communauté dans le cadre du fond de concours patrimoine.

Les présidents des comités de chapelles ont été invités à transmettre leurs demandes auprès des services de la mairie. Le courrier faisait suite à la visite du Conservateur du patrimoine, Diego MENS, en avril dernier.

2 dossiers ont été transmis à Pontivy Communauté

→ 1 dossier pour la restauration **de 2 vitraux vitraux de l'église pour un montant de 34 721,38 €** (suite devis LUMI VITRAIL)

Situés dans le chœur de l'église paroissiale, 2 ensembles de vitraux sont très dégradés et une déformation importante est constatée, entraînant la casse de pièces. Certains panneaux sont décrochés de la structure métallique, ce qui provoque des problèmes d'étanchéité et l'eau s'infiltré dans les enduits.

Les travaux consistent donc au nettoyage et démontage des vitraux, à leur réparation (pièces cassées), la remise en plomb, la fourniture de barlotières et de vergettes, leur repose avec ferrures.

Financement

Département du Morbihan	8 680,35€
Pontivy Communauté	13 020,51€
Reste à charge pour la commune Cléguérec	13 020,52 €

→ 1 dossier pour la **la chapelle de Locmaria**

Les travaux consistent au rejointement des murs extérieurs de la chapelle de Locmaria

Financement

Pontivy Communauté	1 476€
Commune de Cléguérec	1 476€
TOTAL	2 952 €

→ 1 dossier pour **la chapelle de Saint Molvan** transmis au Conseil départemental

Le dossier d'étude concernant la dépose, conditionnement et étude du retable du maître autel la chapelle Saint Molvan a été transmis au Conseil Départemental et soumis à l'avis de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles)

Devis de l'entreprise COREUM : 6 598,80 euros

TOURISME

Bilan de la saison 2021

1) Mise à disposition des documents réalisés en interne à l'accueil de la mairie

- Nombreuses demandes à l'accueil des plans des différents circuits : des aires de jeux et des chapelles (2 à 3 fois par jour)
- Des demandes fréquentes d'emprunt de cannes pour le mini -golf
- Distribution à l'accueil du plan des collages Street art dans le bourg
- Visites de l'exposition de DBK

Observations de la commission

Proposer les fiches des circuits en langue bretonne

Les cannes de golf ne peuvent être empruntées que sur les heures d'ouverture de la mairie. Demander s'il serait possible de laisser des cannes de golf au magasin Carrefour.

2) Visites guidées en partenariat avec l'Office du Tourisme de Pontivy Communauté

- 1) 22 juillet, **visite Street art et exposition** avec une personne de DBK pour commenter les photos et l'exposition en salle du conseil : 7 personnes
- 2) 29 juillet, visite commentée du **patrimoine bâti à Kerdréan et chez le potier Michel LAURENT** : 6 personnes
- 3) 5 août, visite commentée de **l'ancienne forge** par Gilles LORANS : 25 personnes
- 4) 12 août, Jeux et visite guidée à **l'allée couverte de Bot er Mohet** : 25 personnes (enfants pour la moitié)

+ **Dégustation de produits locaux** proposée par la mairie à l'issue de chaque visite

Produits proposés : confitures de chez Rachel MÉREL et Claire RAFLÉ, terrines de cerfs et sanglier de chez Hervé ALAIN et de lapins de chez Delphine Le MESTRALLIN, du pain provenant des 2 boulangeries, du jus de fruits des Jardins de Cilou

Observations de la commission:

Fréquentation nettement moins importante en juillet. Faut-il proposer 2 visites en juillet ?

Souhaits/Propositions pour 2022

proposer à nouveau une visite s'adressant aux familles avec enfants

est-il possible de proposer une visite plutôt en fin de journée dans un lieu patrimonial comme les allées de Bot er Mohet : soirée contes, dégustation ...

CHARTE YA D'AR BREZHONEG présentée par Carine

1) Point au 19/01/2022

Actions transversales réalisées depuis le mois de septembre 2021.

- Des renseignements supplémentaires concernant les actes administratifs bilingues ont été demandés. Il est possible d'imprimer un livret de famille bilingue systématique pour toute nouvelle famille avec l'imprimeur : <http://www.roudenn.bzh>
- Signature électronique bilingue des élus et agents en cours
- Traduction des menus de la cantine **réalisée à partir du 2 septembre 2021**, envoyée par Pauline à chaque école et par Elise sur le site internet et sur facebook.
- Réalisation de la communication avec logo et cartes de visites bilingues votée en conseil municipal **le 23 septembre 2021**.
- Plan pluriannuel pour panneaux bilingues : Commencer par les panneaux de rues qui nécessitent une bibliographie des personnes citées **proposé à la réunion communication du 6 oct 2021. Liste réalisée le 10/01/22.**
- **PV label 2 obtenu le 12/10/21 par l'Office de la Langue Bretonne**
- Spectacle bilingue le 23 octobre 2021 : an albatroz de strollad la Obra proposé **par le centre culturel.**
- Traduction bilingue des panneaux pour Lann Bras Ti Mouel par l'Office en novembre 2021
- Collectage des noms des arbres **pour le futur arboretum** en cours
- Remplacement d'Elise par un agent bilingue durant 6 mois : Clara Thabard

2) Le niveau 2 de la Charte a été validé.

Il sera demandé au Conseil Municipal de valider l'engagement pour le niveau 3 au prochain conseil. Le député Paul MOLAC et un responsable de l'office de la Langue bretonne Ronan POSTIC se déplaceraient à Cléguérec pour officialiser l'engagement de la commune de Cléguérec.

Pour obtenir le niveau 3 du label, il faut s'engager sur 10 autres actions (tableau en pièce jointe)

La commission propose de se donner un délai de 3 ans pour réaliser les nouvelles actions

Propositions de remplacer les 45 plaques de rues par des plaques en bilingue et d'y ajouter une biographie lorsque ce sont des noms propres.

Des échanges et interrogations des élus de la commission sur la faisabilité de certaines actions :

Action 22 : *L'obligation de mise en place d'un plan de formation pour les agents* pose question. L'absence d'un agent sur une formation longue de 6 mois pose le problème de son remplacement. Cette formation ne peut-être dispensée que par un organisme agréé. Elle est toujours proposé dans des lieux éloignés de Cléguérec.

Est-ce que la mairie peut financer un stage court suivi par un agent sur la base du volontariat pendant ses congés ?

Action 25 : *développer l'enseignement bilingue*. Pour le niveau 3, il doit représenter 35 % des effectifs globaux. Actuellement, il est de 17,6 %.

Comment doubler ce chiffre en 3 ans ?

Action 34 : *disposer d'au moins une crèche en langue bretonne*. « La Petite enfance » est une compétence de Pontivy Communauté et la crèche de Cléguérec n'est donc pas gérée par la commune.

La difficulté de réaliser cette action a été transmise à l'Office de la langue.

Action 41 : *Proposer des séances découverte de la langue dans le cadre des TAP* .

Actuellement, il n'y a plus de Temps d'Activités Périscolaires. Il est possible de proposer des séances de découverte aux élèves monolingues au Centre Culturel, lors de l'accueil des classes, notamment quand Clara Thabard, bilingue, sera en poste à partir de mars.

En plus des 10 actions obligatoires, il est possible d'en ajouter d'autres

La commission propose

Action 13 : Mise en valeur du patrimoine de la commune

Action 16 promotion par la mairie de l'accord Ya d'Ar Brezhoneg auprès des entreprises, commerces et associations de la commune.

Notamment lors du Forum des Associations, par la distribution d'un flyer...

A l'instar de la ville de Carhaix, qui a communiqué auprès des associations, commerces et entreprises pour les inciter à entrer dans une démarche de promotion de la langue bretonne.

Carine, Martine, Nicole et Noyale se proposent de travailler sur la mise la création d'un jeu destiné au public pour associer les commerces du bourg. (comme proposé par la ville d'Hennebont)

Action 18 : Diffusion au public de formulaires bilingues pour les actes d'état civil

